

(REGARDS SUR)



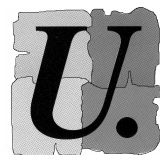
BULLETIN D'INFORMATION du
SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
Des INSTITUTEURS, PROFESSEURS
D'ÉCOLE et PEGC d'EURE-et-LOIR
Section Charlotte Nivault

SNU ipp.28 - ACTUALITÉS

(REGARDS SUR)

SNUIPP.28

3, rue Louis Blériot
BP 81 125—CHAMPHOL
28304 Mainvilliers cedex



Supplément 5 au Numéro 28- Novembre 2005

À TOUS LES ADHÉRENTS À TOUS LES COLLÈGUES DE L'ÉCOLE

Dispensé de timbrage **CHARTRES CTC**

Le secrétariat départemental du SNUipp 28 vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2006.

Ces dernières semaines le Ministre de l'Éducation s'est répandu dans les médias à propos de la lecture. Il vient de publier, comme il l'avait annoncé, sa circulaire sur l'apprentissage de la lecture.

Sans tenir compte des nombreux avis, appels, démentis des chercheurs, des professionnels, des enseignants et sans aucune concertation, le Ministre persiste dans sa vision caricaturale de l'apprentissage de la lecture, conçu comme un processus linéaire et purement technique.

Cette circulaire autoritaire, dont le ministre attend qu'elle doit être « mise en œuvre sans délai », ne va aider ni les élèves en réelle difficulté dans l'apprentissage de l'écrit, ni les enseignants qui, au quotidien, et sans attendre les ordres, travaillent à faire acquérir à tous les élèves « ce bagage indispensable qu'est la maîtrise de la lecture ».

La posture du ministre illustre parfaitement le non dialogue social et le discours simpliste : « l'école, c'était mieux avant ». En fait la logique de l'action du gouvernement, c'est d'engager le pays sur la voie du renoncement éducatif en faisant passer des réformes qui sonnent le glas du service public d'éducation pour tous.

Les dotations de postes pour préparer la rentrée 2006, fruits du budget sont la traduction concrète de cette orientation politique de la loi FILLON.

Cette nouvelle année commence donc sur les « chapeaux de roues », plus que jamais les luttes collectives doivent pouvoir faire entendre nos revendications pour une école de la réussite de tous. Après la confiance que vous avez renouvelée au SNUipp/FSU lors des élections professionnelles de décembre dernier (plus de 70 % des voix), une des bonnes résolutions de 2006, est d'adhérer au SNUipp/FSU pour renforcer l'outil syndical.

CARTE SCOLAIRE : C'est parti !

La dotation académique pour la rentrée 2006 est de +27, le groupe de travail académique qui s'est tenu lundi 9 janvier à 15 H prévoit une dotation de 6 postes pour le département. Cf page 2

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

DEPOSÉ LE : 10 01 2006

Bulletin bimestriel - 0,76 €
ISSN : 1623-7927
Commission Paritaire de Presse : 1105 S 05610
Directeur de publication : Patrick THERAUD
Imprimé par nos soins

Sommaire :

P 1 : édit

P 2 : carte scolaire

P 3 : infos diverses

P 4 : DDEN, Piscine des vauroux

Encart lecture I II III IV

SNUipp 28 3, rue Louis Blériot—BP 81 125 CHAMPHOL 28 304 Mainvilliers cedex.
Tél : 02 37 21 15 32 Fax : 02 37 21 39 89 Mail : snu28@snuipp.fr
Le site départemental du SNUipp 28 : <http://28.snuipp.fr>

CARTE SCOLAIRE

Premiers éléments d'information et d'analyse.

Lundi 9 janvier, le Recteur a réuni un groupe de travail académique « carte scolaire des écoles » pour annoncer que pour la rentrée prochaine, l'académie se verrait doter de 27 postes (dont 6 pour l'Eure-et-Loir) et la répartition pour les 6 départements (cf tableau ci-contre).

Premiers constats :

Au vu de notre situation, avec 1 poste pour 55 élèves de moyenne, chacun comprendra qu'il faut s'attendre à des reculs dans tous les domaines : en maternelle, en terme de taux d'encadrement à tous les niveaux, en AIS, pour le remplacement, la formation, l'intégration des enfants handicapés, l'accueil en milieu rural, la ZEP...

De plus le département doit régulariser 13 ouvertures de la rentrée de septembre 2005. Il est donc évident que les 6 postes supplémentaires ne seront pas suffisant pour toutes les ouvertures nécessaires, par conséquent de nombreuses fermetures de classe sont à prévoir. En fait nous commençons la carte scolaire à -7.

L'augmentation des effectifs se fait principalement en élémentaire. Au vu de notre dotation, les menaces pèsent fortement sur l'accueil en maternelle. La volonté de l'administration est de remplir les classes au maximum. C'est la confirmation que l'école maternelle n'est plus une priorité. D'autre part L'avenir du Service Public d'Éducation dans le milieu rural est très menacé et on peut s'attendre à ce que de nombreuses petites structures soient dans le collimateur de l'administration.

Dès maintenant, dans le cas où les IEN s'adresseraient à vos écoles, il faut préparer la riposte :

- prévenir le SNUipp dès qu'une menace pèse (fermeture ou non-ouverture)
- Prévenir les parents, les élus avec le syndicat pour réagir collectivement.

AIS :

Au cours de ce groupe de travail académique, aucune directive précise n'a été donnée aux départements pour l'enseignement spécialisé par conséquent la plus grande vigilance est de mise. En tout état de cause, notre département ne peut supporter aucune suppression de poste dans ce secteur largement sinistré.

ZEP :

Aucune mesure concrète pour les écoles, mais une réunion nationale devrait préciser les choses. Toutes les mesures annoncées seront du redéploiement de moyens existants.

COLLÈGES :

Le retrait d'emploi pour le second degré est de 146 pour l'académie auxquels il faut rajouter le redéploiement de 26 postes sur les établissements ZEP classés « ambition réussite ». A travers ces mesures, il est clair que le choix du gouvernement est le renoncement éducatif !!!

EVOLUTION RENTRÉE 2006

| | Évolution élèves | Évolution postes |
|---------------------|------------------|------------------|
| CHER | - 55 | - 17 |
| EURE-ET-LOIR | + 345 | +6 |
| INDRE | - 13 | - 17 |
| INDRE-ET-LOIRE | + 515 | + 24 |
| LOIR-ET-CHER | + 66 | + 3 |
| LOIRET | + 645 | + 28 |
| ACADÉMIE | + 1497 | +27 |

À NOTER

CALENDRIER DES RÉUNIONS CARTE SCOLAIRE

**Groupe de Travail Départemental
(GTP)**

Vendredi 27 janvier
9 H 00 à l'Inspection Académique

**Comité Technique Paritaire
Départemental (CTP)**

Judi 2 février
14 h 30 à l'Inspection Académique

**Conseil Départemental
de l'Éducation Nationale (CDEN)**

Lundi 6 février 14 h 30
à la Préfecture

Si ce n'est pas encore fait, pensez à nous faire parvenir l'enquête syndicale carte scolaire afin que les élus du SNUipp-FSU aient tous les éléments d'infos sur votre école.

Il est toujours possible de régler sa cotisation en 6 fois (de janvier à juin). La force du syndicat, c'est le nombre de ses adhérents.

INFOS DIVERSES

URGENT :

ASSOCIATIONS COMPLÉMENTAIRES EN DANGER :

C'est aussi le Service Public qui est visé ! Le budget 2006 prévoit 800 suppressions de poste de Mis à Disposition (MAD) des œuvres complémentaires à l'école ainsi que de nouvelles baisses de subventions...

Moins de moyens pour la FOL, l'USEP, l'UFOLEP, les PEP, l'OCCE, les Francas, les CEMEA, ... c'est aussi pour les écoles, des difficultés accrues pour organiser les projets scolaires et extra-scolaires. En Eure-et-Loir, un collectif de soutien s'est créé et le SNUipp-FSU y a pris largement sa place aux côtés d'autres organisations syndicales et associatives. Il a été décidé de faire parvenir à tous les collègues des écoles une pétition cf (envoi d'avant les vacances).

Celle-ci sera remis au Préfet d'Eure-et-Loir le 20 janvier prochain lors d'une audience où nous porterons avec les responsables des associations toutes les signatures recueillies. D'ici là, faites circuler ce texte dans les écoles ou dans votre secteur pour montrer votre soutien à cette initiative. A renvoyer à

**SNUipp 28,
soutien aux associations,
BP 81125, 3 rue L.Blériot Champfol
28 300 Mainvilliers**

INFOS CAPD:

La prochaine réunion paritaire est prévue
le vendredi 13 janvier à 9 h 00.

A l'ordre du jour :

- Demandes de 500 pts de majoration exceptionnelle pour les permutations informatisées.
- Départs en stage de psychologue scolaire.
- Départs en stage de directeurs d'établissements spécialisés.

Pour que vos délégués du personnel interviennent efficacement, n'oubliez pas de nous faire parvenir un double de vos demandes.

Communiqué commun des organisations syndicales de la Fonction publique

CGT - FO - FSU - CFDT - CFTC - CGC - UNSA

Nos organisations syndicales se rendront à la réunion de négociation convoquée par le Ministre, le jeudi 12 janvier 2006 au matin.

Elles continueront à porter auprès de Christian JACOB leurs exigences sur l'augmentation de la valeur du point et la refonte de la grille indiciaire. Elles attendent du Ministre des propositions concrètes et chiffrées sur ces questions.

En tout état de cause, nos organisations ont d'ores et déjà prévu de se revoir à l'issue de la réunion du 12 janvier pour envisager toutes les suites à donner.

Paris, le 9 janvier 2006

Toutes les infos sur notre site

<http://28.snuipp.fr>

L'actualité en direct.
A consulter régulièrement !

Cercle laïque de Dreux

Mercredi 8 février 2006

À 20 h 30

Conférence débat

« communauté et communautarisme »

Avec Olivier ROY

La FSU 28 organise un congrès d'étude :

« Loi sur le handicap, ce qui va changer pour l'école »

Jeudi 9 mars 2006

Dès maintenant réservez cette date

LES DDEN communiquent :
EXPOSITION DES TRAVAUX DU CONCOURS DES ÉCOLES FLEURIES 2004-2005.

L'exposition des travaux des élèves des classes ayant participé au concours des écoles fleuries pendant l'année scolaire 2004-2005 aura lieu à l'Hôtel de Ville de Chartres (salle Jehan de Beauce) du mardi 7 février au samedi 11 février 2006 de 9 h à 12 h 00 et de 14 h à 17 h 30.

La remise des prix départementaux aura lieu le mercredi 8 février à 15 h 00.

L'inscription au prochain concours (année scolaire 2006/2007) se fera en septembre 2006.

Comme les autres années, ce concours sera organisé par les DDEN (Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale) et l'OCCE 28 (Office Central de la Coopération Scolaire).

Pour tout renseignement concernant la visite de l'exposition par les classes, prendre contact avec Mme Liliane Lochon (02/37/34/14/70), DDEN écoles fleuries.

COMMUNIQUE DE PRESSE FSU 28

Champhol le 9 janvier 2006

QUEL AVENIR POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA NATATION DANS L'AGGLOMÉRATION CHARTRAINE ?

L'avenir de la piscine des Vauroux à Mainvilliers s'inscrit en pointillé puisqu'il est question de sa fermeture définitive. A l'école, au collège ou au lycée, l'enseignement et la pratique de la natation figurent dans les programmes officiels. Encore faut-il pouvoir disposer de suffisamment de lignes d'eau pour que tous les élèves reçoivent cet enseignement. Aujourd'hui les trois lieux de nation de l'agglomération sont insuffisants pour répondre aux besoins des écoles et des établissements.

Or, si la piscine des Vauroux disparaît, ce sont des centaines d'enfants qui ne pourront plus bénéficier non seulement au cours de cette année scolaire mais pour longtemps de cet enseignement.

Pour la **FSU 28** et ses syndicats principalement concernés, le **SNUipp** (Syndicat National Unitaire des instituteurs, PE et des PEGC) et le **SNEP** (Syndicat National de l'Éducation Physique de l'Enseignement Public), il est urgent qu'une étude sérieuse et sereine soit effectuée pour déterminer si, oui ou non, la piscine de Mainvilliers ne peut plus être utilisée rapidement par les scolaires et le public.

Si la construction d'un nouveau bassin est nécessaire afin de remplacer des équipements qui ont vieilli ou qui sont insuffisants pour les besoins nombreux d'une population grandissante, il est important de sauvegarder, pour tous les secteurs de l'agglomération chartraine, les équipements sportifs de proximité existants.

Dans la situation actuelle, pour que la jeunesse de la partie ouest de Chartres ait encore accès à la natation, il est nécessaire que la piscine des Vauroux existe.

La FSU 28 avec les enseignants est prête à s'associer à une réflexion sereine, en dehors des clivages partisans, autour du maintien de trois lieux de natation (Mainvilliers, Beaulieu et Chartres) dans l'agglomération chartraine.

Trouver des solutions (techniques et financières) est indispensable pour que l'enseignement de la natation soit dispensé dans des conditions optimales et dignes du Service Public d'Éducation.

A propos de l'avenir de la piscine des Vauroux, Le collectif des Vauroux propose une réunion publique le

vendredi 13 janvier à 20 h 30

à la salle des fêtes de Mainvilliers (plus d'infos sur le site de la FSU 28)